

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS35

présenté par
Mme Hélène Geoffroy, rapporteure

ARTICLE 43

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« qu' »

les mots :

« que d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.